RENAISSANCE Retour Expérience



Sommaire:

- L. Dates et chiffres sur le projet.
- 2. Diagnostic Initial phase conception
- 3. Mise en œuvre du projet
- 4. Questions et Echanges



RENAISSANCE - OCDL GIBOIRE

Restructuration de la CPAM et création de logements neufs 37bis Bd. de la Paix - 56000 VANNES





Cette tour est un véritable emblème, un objet d'exception dans la ville, un signal urbain contemporain à 2 pas du centre-ville.

Des hauteurs sous plafonds inhabituelles, des vues sur la ville et sur le golfe du Morbihan, des balcons et terrasses découpées dans l'immeuble d'origine.









Quelques chiffres:

- 4 bâtiments
 137 appartements pour OCDL
 + 5 locaux d'activités

173 logements

Surface du terrain	6 455 m²
SHON autorisée – SP	14 016 m²
Espaces Verts	1 560 m² (soit 24% de la parcelle)
Surfaces habitables/ utiles	13 310 m²

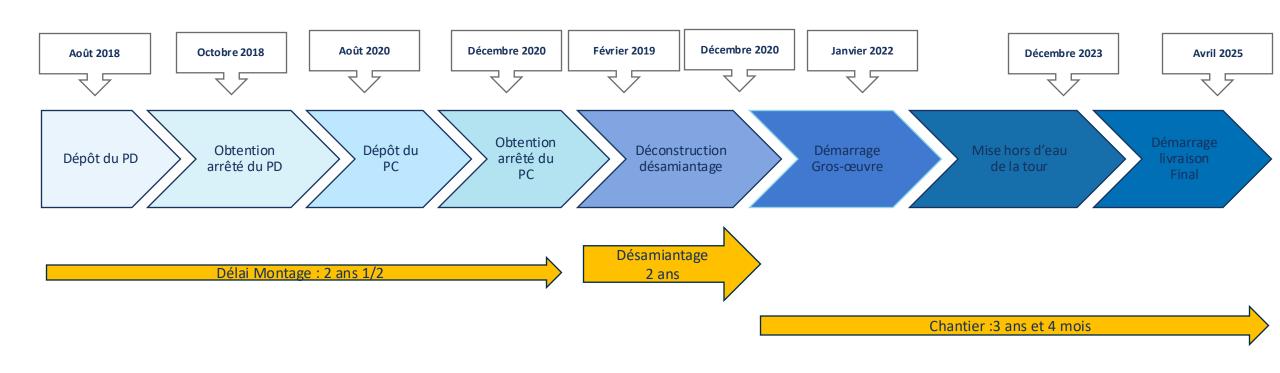
Les 5 constructions de logements neufs s'organisent autour d'un ruisseau souterrain "le Rohan" qui se jette dans le port : véritable colonne vertébrale d'un aménagement paysager bucolique en plein cœur de ville.







1. Dates clés du déroulé du projet



7 ans 1/2



1. Points financiers

Différents types de RATIO	SHAB/SU HT/m ²
Ensemble du projet avec le désamiantage, le curage, les VRD et les bâtiment A,C et D (26 220 900 € HT)	2 503,92€
Ensemble du projet sans le désamiantage et le curage (2 712 570 € HT)	2 303,32 €
et déconstruction des 2 ailes (185 000 € HT)	2 227,23€
Coût désamiantage/curage (2 712 570 €HT) et déconstruction des 2 ailes (185 000 €HT)	276,66 €
Coût VRD et aménagements extérieurs (550 000 € HT)	52,52€

- ➤ Le Curage/désamiantage représente environ 10% du coût travaux global.
- ➤ Le pourcentage d'aléa consommé sur la réhabilitation de la tour est d'environ 4% Sur un budget de 11,5 M€ correspondant aux travaux de la tour une fois le curage /désamiantage réalisé.





2. Diagnostic du projet



Projet présenté en concours



Projet réalisé

- Des ajustements ont été apportés suivant les raisons ci-dessous :
 - Contrainte de la réhabilitation,
 - Économie du projet.





RENAISSANCE - OCDL GIBOIRE

Restructuration de la CPAM et création de logements neufs 37bis Bd. de la Paix - 56000 VANNES





<u>VÉRIFICATION DU BÂTIMENT AUX EFFORTS HORIZONTAUX (VENT/SÉISME)</u>

Les travaux consistent à démolir une cage d'escalier sur toute la hauteur du bâtiment et créer des ouvertures dans les murs existants.

La part du sismique est prépondérante par rapport au vent alors que le bâtiment n'a pas été dimensionné en conséquence, il faut donc vérifier LA NON AGGRAVATION AU SÉISME pour éviter les renforcements couteux et importants de mise en conformité.

Les modélisations pour études modales du bâtiment avant et après travaux donnent :

Bilan des efforts horizontaux pour <u>l'état actuel</u>	rapport à la résultante verticale des actions permanentes	
Séisme - Ex+0,3Ey (résultante vectorielle des combinaisons de Newmark)	2,7% G	
Séisme - Ex+0,3Ex (résultante vectorielle des combinaisons de Newmark)	3,8% G	
Vent Vx+ / Vx- (longitudinal)	0,6% G	
Vent Vx+ / Vx- (transversal)	1,6% G	

ilan des efforts horizontaux pour <u>l'état futur</u>	Part de l'effort horizontal normalisé pa rapport à la résultante verticale des actions permanentes	
éisme - Ex+0,3Ey résultante vectorielle des combinaisons de Newmark)	2% G	

270 ti
3% G
0,5% G
1,4% G

Visualisation des différentes modes propres prépondérants

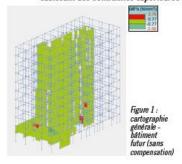
EXISTANT		FUTUR		
MODE N°1 Flexion de la tour Selon l'axe x	MODE N°3 Flexion de la tour Selon l'axe y	FLEXION DE LA TOUR Selon l'axe X + torsion	FLEXION DE LA TOUR Selon l'axe X + Torsion	FLEXION DE LA TOUR Selon l'axe y

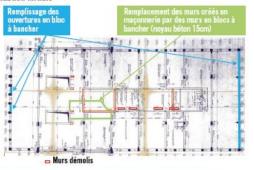




VÉRIFICATION DES CONTRAINTES DANS LES VOILES AVANT ET APRES TRAVAUX ET COMPENSATION (VENT)

Création de mur de compensation





CRÉATIONS DE TREMIES DANS LES PLANCHERSVAUX ET COMPENSATION (VENT)

Pour les différents passages des réseaux, créations de plus de 600 PERCEMENTS de tous diamètres et formes dans les dalles existantes. Après vérification des percements dans les dalles, environ 40% sont à renforcer par lamelles carbones collées ou engravées. Renforcement sous dalle de terrasse pour reprendre les nouvelles charges (terre et/ou SPA) : augmentation ponctuelle des charges en terrasse d'environ 100%.











2. Responsabilité des donneurs d'ordre - Amiante

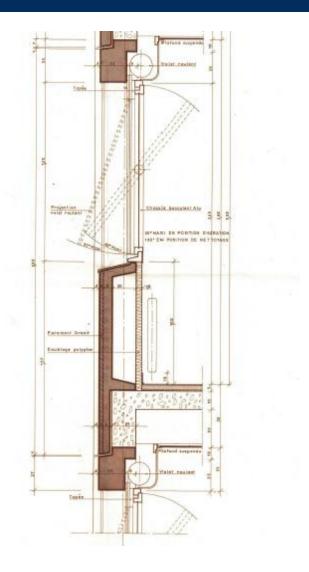
En tant que donneur d'ordre, les obligations sont les suivantes :

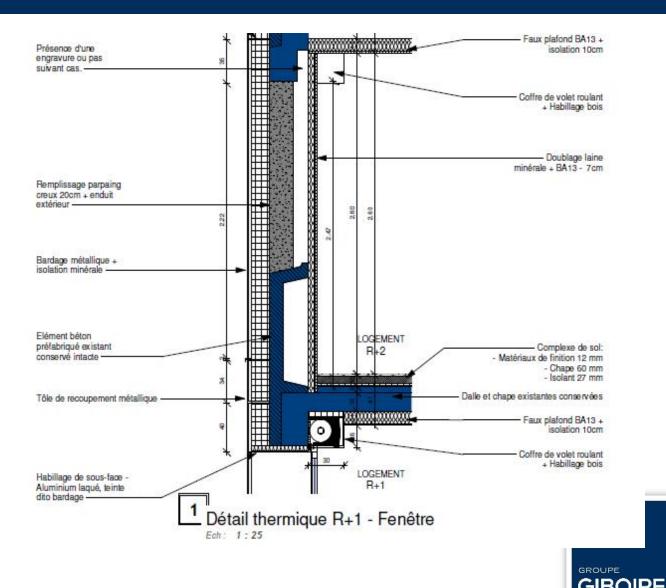
- ► Le repérage amiante avant travaux / avant démolition « à charge Maîtrise d'ouvrage »
- R.4412-97
- ► Conduite à tenir à la fin des travaux de retrait / d'encapsulage amiante Examen visuel « à charge Maîtrise d'ouvrage »
- R.1334-29-3 => le coût est d'environ 2% du désamiantage (34K€ avec ELIBAT)
- ► Conduite à tenir après déconfinement et avant le début des travaux de rénovations Mesures d'empoussièrement fin de chantier amiante fait par « à charge l'entreprise de désamiantage »
- L.4531-1
- ► Conduite à tenir avant restitution des locaux aux utilisateurs Mesures d'empoussièrement 2nd restitution « à charge Maîtrise d'ouvrage »
- - R.1334-29-3 => 10 K€ avec ELIBAT sur le projet

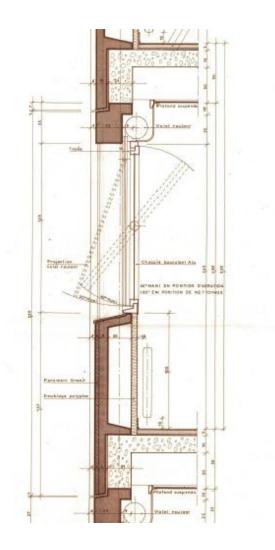


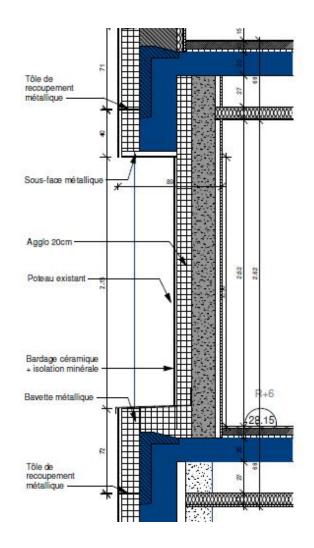
Mode de construction	Immeuble réhabilité: Structure poteau-poutre béton
Type de façade	Immeuble réhabilité: Bardage métallique type Alucobond avec bandeau inox
Type de couverture	Immeuble réhabilité: toiture terrasse étanchée
Type d'énergie utilisée RT 2012	Bâtiment B: Production d'eau chaude sanitaire depuis la chaufferie + surpresseur Chauffage et ECS via des MTA Plancher chauffant hydraulique



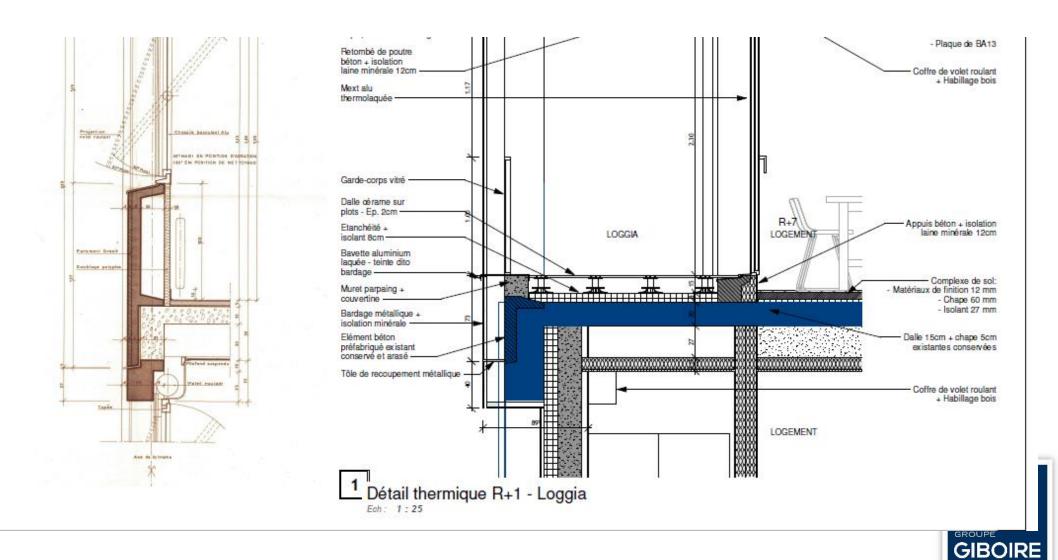


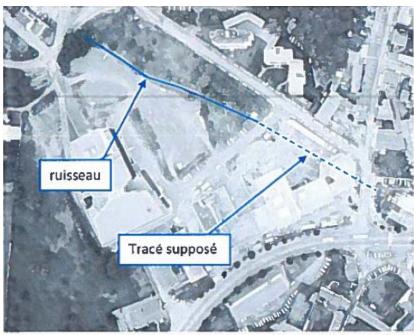












(Photo de 1973 pendant la construction - Source Geoportail)





3. Mise en œuvre du projet : organisation chantier



• Fermeture provisoire désamiantage



Organisation Chantier:

- Mise en place de toilettes sèches ;
 - Définir les étages nécessaires
- Monte-matériaux prévu 24 mois ;
 - bien organiser le positionnement
- Raccordement sur les réseaux existants à privilégier ;
 - AEP repris sur le compteur de l'ancienne CPAM,
 - Raccord EU en RDC sur l'ancien réseau.





RENAISSANCE - OCDL GIBOIRE

Restructuration de la CPAM et création de logements neufs 37bis Bd. de la Paix - 56000 VANNES

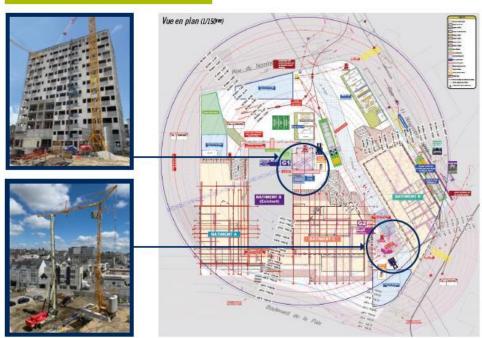






3100 m² de dallage / 11250 m² de plancher / 19000 m² de voile

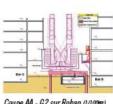
PLAN D'INSTALLATION DE CHANTIER







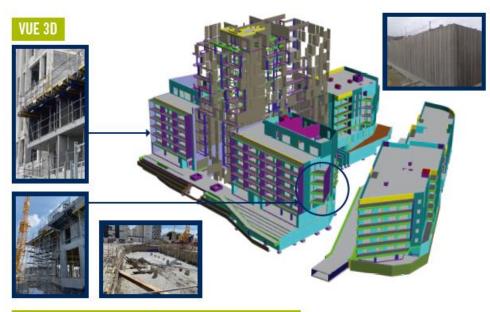












DÉCONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DE LA TOUR







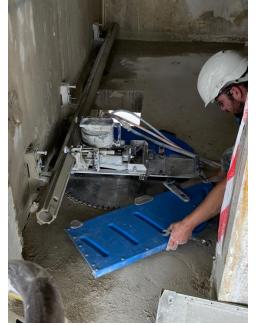




3 Mise en œuvre : Carottage- sciage



• Carottage pour retrait des paliers et voiles béton.







3 Mise en œuvre : Points spécifiques – Réhabilitation

- ➤ Tâches à prendre en compte dans le déroulé du planning par rapport à une opération « classique »:
 - Dépose des anciens escaliers -> maintien des accès et de la circulation,
 - Fluide dans les logements -> passage en faux-plafond et planchers chauffants,
 - Renfort de la structure -> Déconstruction par zone, renfort du bas avant reprise du haut,
 - Etanchéité provisoire -> Déposes des menuiseries-ouverture de la toiture.

➤ Contrainte Concessionnaire ENEDIS :

- Alimentations électriques des logements en réhabilitation visitable,
- Planéités et aplombs des éléments structurels :
 - Contre cloison nécessaire pour la majorité des murs comme défauts de planéité dû à la déconstruction ou des enduits partiels.
 - Faux-aplombs- planéité avec des variations de + ou- 3 cm
 - Mise en place d'un rapport d'auscultation de la tour



3. Mise en œuvre du projet : Menuiseries extérieures

Ajout d'élément bois en compensation des surépaisseurs béton







Précadres existants

- Difficultés :
 - gestion défauts de planéité, aplomb, niveau,
 - Gestion des fermetures provisoires pour la sécurité des loggias,



3. Mise en œuvre du projet : Menuiseries extérieures

• Reprise de réservation en ossature bois pour s'ajuster avec le plan architecte





3. Mise en œuvre du projet : Réservations plancher

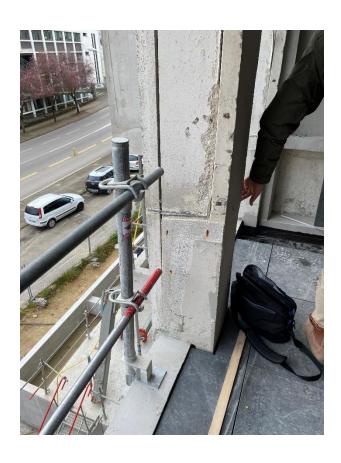
Prévoir des carottages pour le passage des canalisations



- Avantages :
 - Sécurité par rapport à des grandes trémies,
 - Moins de matière à retirer (RE 2020 et +)
 - Moins de manutention pour les compagnons (Effort, temps)



3. Mise en œuvre du projet : Reprise structure



Sujet de sciage vertical



Sujet de sciage horizontal



Sujet murs existants



3 Mise en œuvre : Reprise structure



• Etat après ragréage.

Etats des murs.







Marque de l'ancien escalier.

3 Mise en œuvre : Reprise structure



• Etat plafond loggia.







3. Mise en œuvre du projet : Initiatives éco-responsables

L'utilisation d'une partie du béton de la déconstruction pour réaliser la couche de propreté sous dallage du parking :
 7 000 tonnes de matière dans une logique de réemploi et d'économie-circulaire.









3. Mise en œuvre du projet : Leçons apprises

➤ Ce qui a bien fonctionné:

- La réalisation d'un logement témoin en anticipation avec tests d'infiltrométrie et acoustique.
- Gestion du bardage habillage poteaux/plafonds

➤ Points d'améliorations et d'optimisations :

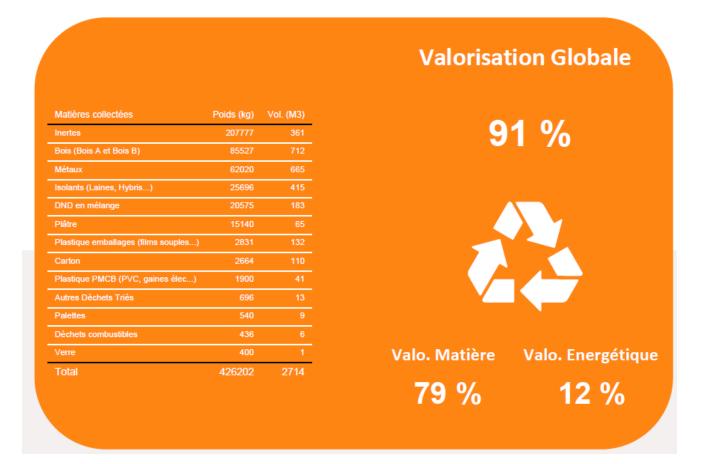
- Etude en amont du réemploi des matériaux lors du curage,
- Gestion des contraintes Concessionnaire ENEDIS avec l'alimentation électrique des logements en réhabilitation qui doit être visitable,
- Réunion de synthèse avec le gros-œuvre/men. Ext./Etanchéité/bardage
- > Recommandations lors de futur projet :
 - Prioriser la bonne gestion de l'enveloppe du bâtiment,
 - Prévoir des doublages/contre cloison pour les aplombs à l'intérieur,
 - Etude plus spécifique sur les points particuliers (ENEDIS, Etanchéité, descente EP, etc.)



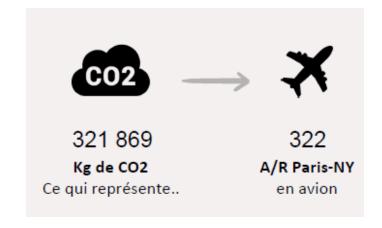
3. Tri et recyclages sur l'opération



CERTIFICAT DE RECYCLAGE



Cette démarche de recyclage a généré l'économie de :







4. Questions – échanges

ECHANGES

